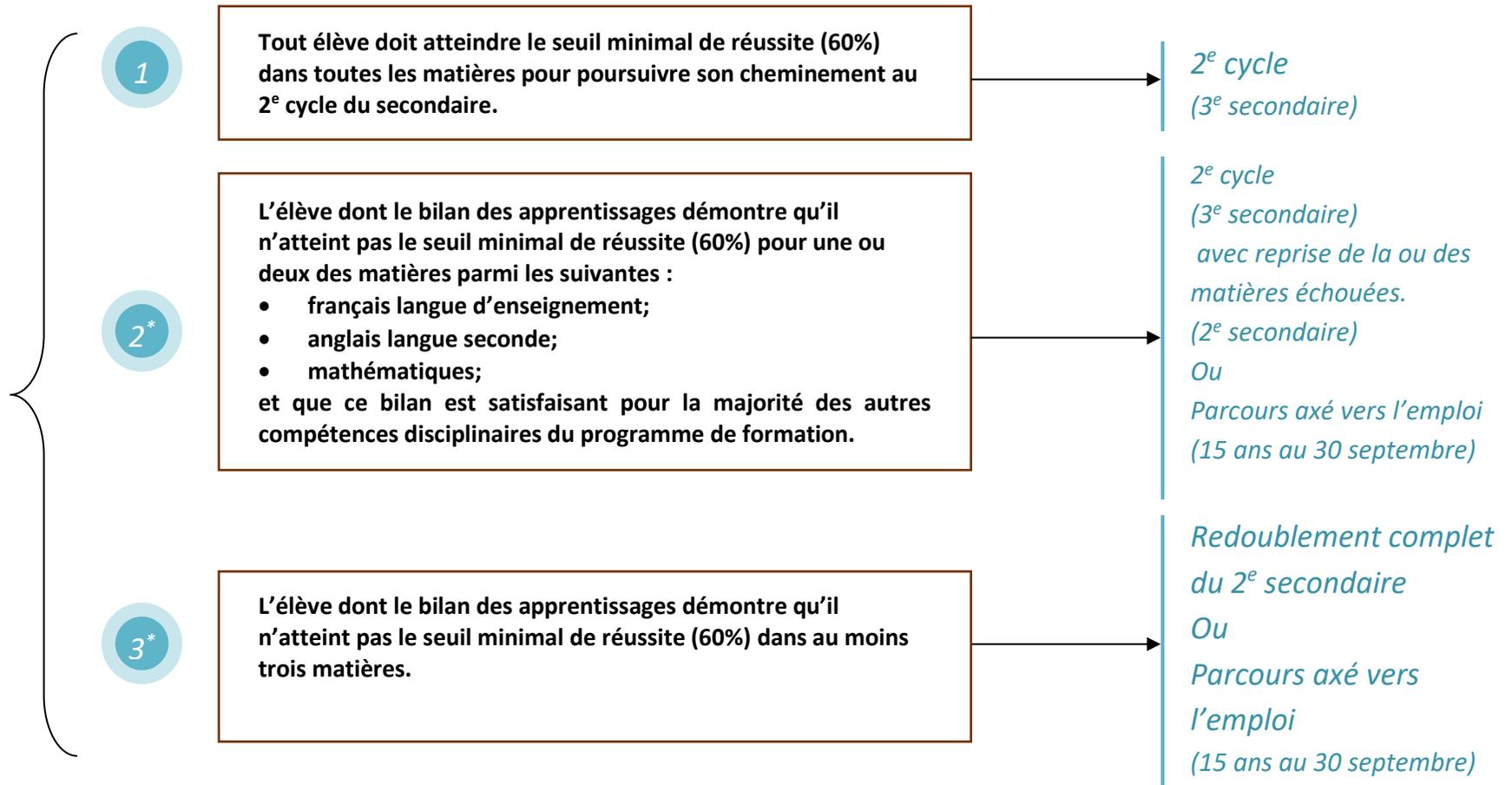


L'évaluation des apprentissages - Normes et modalités d'évaluation (Règles de passation)

2018-2019

Passage du premier cycle (2^e secondaire) au deuxième cycle (3^e secondaire).

*Fin du
premier
cycle
(secondaire 2)*



* Une étude de cas se fera à partir de l'ensemble du dossier scolaire de l'élève.